

CSA-S SIMu

Comité Social d'Administration Spécial
du Service Interarmées des Munitions (SIMu)

du 3 au 10 décembre 2026,
vous élirez vos représentants syndicaux pour 4 ans !

FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République.
FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces. Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus, à la hauteur de la reconnaissance de notre cadre d'exercice spécifique.
Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.

Voter pour **Force Ouvrière** c'est choisir un maillage territorial à votre écoute qui fera remonter vos revendications au niveau national.

Les REVENDICATIONS Force Ouvrière CSA-S SIMu :

- Politique de recrutement de nos apprentis
- Des groupes Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise plus favorables aux agents
- Augmentation du nombre de postes fonctionnels HCD pour les OE
- Recours à un embauchage massif de personnels sous statuts pour un MCO de qualité
- Augmenter les formations qualifiantes pour les ouvriers d'ETAT
- Répartition homogène des avancements de corps
- Un vrai déroulement de carrière aux agents qui assurent des fonctions transverses
- Une meilleure adéquation du plan de charge et des effectifs par site

Le CSA-S SIMu c'est quoi ?

Dix représentants du personnel (10 titulaires et 10 suppléants) seront élus à la sortie du scrutin.
Le CSA S SIMu est élu au suffrage direct. Il sert à mesurer la représentativité syndicale dans la chaîne d'emploi. Il a pour attributions :

- Organisation et fonctionnement des établissements ou services,
- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC),
- Avis sur les règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire,
- Avis sur la mise en œuvre des évolutions technologiques et des méthodes de travail des établissements ou services, ainsi que leurs incidences sur les personnels.

FO Défense : un syndicat libre, indépendant, fidèle à ses valeurs et exclusivement engagé au service de la défense du personnel civil !

Je vote FO !





